

LE BIEVRE, AUX PORTES DE NOS RIVIERES

A l'instar de l'ours et du castor de notre pays que le castor est parvenu à se réintroduire en France se félicitent de sa venue. Mais pour que ce retour soit durable, il faut que les conditions de son retour soient favorables. C'est pourquoi nous devons nous efforcer de restaurer les milieux aquatiques de nos rivières. C'est aussi pourquoi nous devons nous efforcer de restaurer les milieux aquatiques de nos rivières. C'est aussi pourquoi nous devons nous efforcer de restaurer les milieux aquatiques de nos rivières.

Plus grand représentant de l'ordre des rongeurs en Europe, le castor (*Castor fiber*) peut atteindre un poids d'une trentaine de kilos et la taille impressionnante de 1,2 m (queue comprise), quoique la plupart des individus européens pèsent généralement 15 à 20 kg pour une taille avoisinant le mètre. Ces mensurations générales sont bien entendu variables suivant son origine, l'habitat fréquenté et les ressources disponibles.

LE CASTOR SOUS LA LOUPE

La tête de l'animal est assez proche de celle d'une grosse marmotte avec les yeux, les oreilles et le nez situés sur la

même ligne. La queue plate et écaillée du castor atteint 10 à 15 cm de large pour une longueur qui dépasse souvent les 30 cm puisque la base de celle-ci est dissimulée sous les poils du corps. Elle sert à la fois de gouvernail, de propulseur mais aussi d'avertisseur sonore lorsqu'un danger survient. À ce moment, le castor frappe violemment la surface de l'eau pour avvertir ses congénères mais également en guise d'intimidation pour d'éventuels prédateurs.

La fourrure épaisse et dense de notre rongeur est d'excellente qualité et constituée de deux couches distinctes, comme chez la plupart des animaux à fourrure d'ailleurs. La couche inférieure, la bourre, est constituée de poils fins qui assurent l'isolation limitant

les déperditions calorifiques tandis que la couche supérieure, la jarre, de poils épais et longs (de 5 à 7 cm) qui se plaquent sur le corps de l'animal en plongeant, formant alors un revêtement étanche emprisonnant l'air contenu dans la couche sous-jacente. La couleur du pelage varie du brun-roux au brun-foncé voire même au noir, les parties inférieures sont généralement plus claires.

Les pattes arrières du castor sont palmées pour faciliter sa propulsion dans l'eau tandis que les pattes antérieures ne servent pas pour la nage et sont alors repliées sous le corps. Les doigts des quatre pattes sont munis d'ongles puissants qui permettent au castor de creuser le sol. Les « mains », véritables organes préhensiles, aux doigts oppo-



R & N Hemm
Wildlife Pictures

sables, permettent à l'animal de manipuler habilement des objets. Le premier doigt est réduit et possède un ongle courbe très efficace pour le toilettage de son pelage. Lors de cette activité les deux premiers doigts des pattes postérieures servent aussi pour l'entretien et l'essorage de la fourrure. Le premier est d'ailleurs muni d'une griffe fendue en deux pour faciliter ce travail.

Le castor possède 20 dents, soit quatre incisives dont l'émail est de couleur orangée, 4 prémolaires et 12 molaires. Entre les incisives et les prémolaires se trouve un espace vide appelé diastème. Ce vide, commun à tous les rongeurs, à l'intérieur duquel les lèvres peuvent être tirées pour déloger les fragments alimentaires

non comestibles découpés par les incisives, permet aux animaux de ronger en continu. Une autre particularité de sa bouche est que les lèvres peuvent être fermées derrière les incisives ce qui permet au castor de ronger en plongée. De plus, l'œsophage, les narines et les conduits auditifs peuvent être obturés à cet instant.

La vue du castor est assez faible, ses yeux sont petits et munis d'une membrane nictitante qui recouvre l'œil lorsque l'animal évolue sous l'eau.

Le bièvre évolue aisément dans l'eau, son élément favori, et est capable de rester en apnée jusqu'à 15 minutes. Pour ce faire, ses battements cardiaques diminuent à environ 10 pul-

sations/minute contre environ 140 à l'air libre et le sang n'irrigue plus que les organes vitaux permettant ainsi des économies d'oxygène non négligeables.

Une autre particularité de l'animal sont ces fameuses glandes sécrétant le *castoréum*. Situées de part et d'autre du cloaque et de la taille d'un gros pruneau, elles y déversent à volonté une sécrétion odorante de couleur brune qui est violemment expulsée. Son but principal serait le marquage du territoire et la reconnaissance entre individus d'une même famille ou non.

UN COUSIN EN AMÉRIQUE

Les spécialistes admettent aujourd'hui, après bon nombre de polémiques, que le castor canadien (*Castor canadensis*) a évolué en une espèce distincte. Les deux espèces ont été isolées depuis plusieurs milliers d'années. Des différences morphologiques et physiologiques sont notées entre les deux espèces mais sont avant tout affaire de spécialistes. Quoiqu'il en soit, la distinction, à l'œil nu dans la nature, est à peu près impossible. Le plus sûr moyen est de procéder à une étude chromosomique ou à l'analyse morphologique du crâne et des pièces osseuses.

Le Castor européen est reconnu moins entreprenant et plus discret que son cousin canadien. On le dit moins influant sur le milieu qu'il habite, moins bâtisseur. Ce comportement est-il un trait distinguant réellement les deux espèces ou simplement dû au fait que notre castor est en contact plus étroit, depuis des millénaires, avec l'homme, dans son biotope, d'où l'intérêt de se montrer plus discret ?

ENTRE EAUX ET TERRE FERME

Le castor, comme bon nombre d'espèces de rongeur, fait preuve d'une grande capacité d'adaptation. Toutefois il semble fréquenter de préférence les plaines alluviales aux eaux courantes assez lentes et stagnantes, de profondeur suffisante pour ne pas geler complètement en hiver. Celles-ci seront bordées préférentiellement de zones arbustives denses et d'une strate herbacée bien fournie. Toutefois, le

castor n'est pas exclusivement forestier, une simple bande arborée suffit à son installation. Le biotope « à castors » idéal semble être une rivière lente et profonde aux rives hautes et boisées, idéales pour y creuser un terrier, alternant avec des zones peuplées de saules et de peupliers voire d'aulnes, de frênes et de bouleaux qui constituent ces essences préférées. Ces eaux lentes se divisant en bras tranquilles et stagnants alternant avec de nombreux flots, le tout favorisant le développement d'une riche flore aquatique. Bien, évidemment le bièvre s'adapte à diverses situations, créant lui même les étendues d'eaux stagnantes, remodelant le milieu à sa guise, selon ses besoins. Le castor est également peu exigeant quant à la qualité de l'eau, au contraire d'autres mammifères comme la loutre par exemple. En effet, avec son régime végétarien et la place qu'il occupe dans la chaîne alimentaire, le rongeur accumule peu les substances toxiques. Par contre, il est sensible aux déversements directs de pesticides ou d'hydrocarbures qui dissolvent les graisses et rendent alors sa fourrure perméable à l'eau.

EN FAMILLE, LA VIE DU BIEVRE

Le castor vit en petites unités familiales sur un territoire linéaire, correspondant au cours d'eau qu'il occupe, d'une distance de 500 m à 5 km selon la richesse du milieu. Chaque cellule familiale, éronnement appelée « colonie » - le castor ne connaît pas d'explosions démographiques comme certaines espèces de son Ordre - se compose du couple, des jeunes de l'année et de ceux de l'année précédente. Les jeunes restent deux ans dans le cercle familial avant d'être expulsés et de chercher un territoire libre pour y fonder une autre famille.

Le castor est monogame et sa vie familiale est exceptionnellement stable pour un rongeur. Le taux de natalité est faible puisque la femelle met bas, une fois par an, après une gestation d'environ 105 jours, une portée de 1 à 5 petits. Avant cela, l'accouplement s'est déroulé dans l'eau dans les premiers mois de l'année, soit entre janvier et mars.

La mortalité juvénile est assez importante car on estime qu'un jeune sur quatre atteint, en moyenne, l'âge

adulte. Comme les prédateurs naturels des castors se font plutôt rares en Europe, les principales causes de mortalité connues du rongeur sont le trafic routier (concerne surtout de jeunes sujets nomades en quête de territoire), la chasse et le braconnage, noyade dans des filets ou grillages, fractures diverses et rarement par la chute des arbres débités. Sans ces accidents fâcheux, le castor vit en moyenne, dans la nature, six à sept années, bien que certains individus franchissent le cap de la décennie.

Le mode de vie du bièvre fait donc de lui un animal dont la sociabilité est

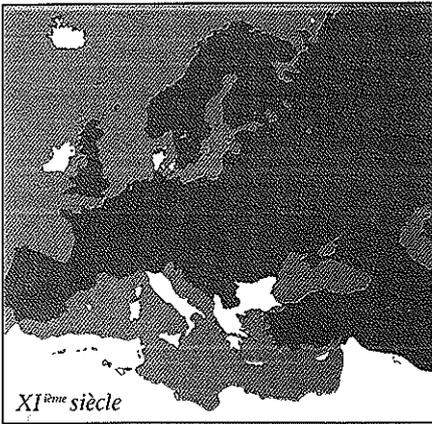
fort développée, étonnante même pour un rongeur. Dans la cellule familiale la femelle est dominante, sauf en période de rut. Les adultes dominent les jeunes et ces derniers les petits de l'année. Cette hiérarchie se marque au travers de postures, de sons et d'attitudes complexes car les agressions sont très rares. Une des manifestations de ces relations privilégiées entre les individus est le toilettage mutuel qui permet, outre les soins du pelage, de renforcer les liens et d'affirmer leur position hiérarchique. La communication, chez le castor, est avant tout olfactive et sonore, complétant ainsi une acuité visuelle faible mais adaptée à sa vie nocturne et crépusculaire.

UN HABITAT REMODELÉ À SA GUISE

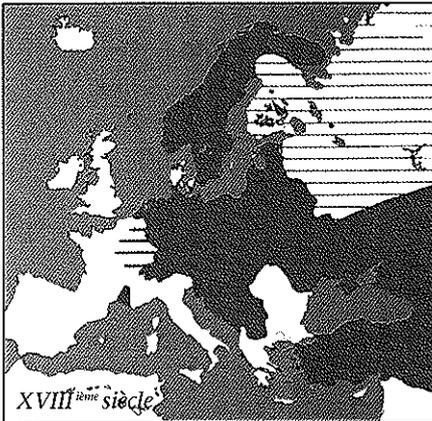
Malgré sa taille impressionnante, le castor reste, dans nos régions, un animal très discret. Comme nous venons de le voir, c'est principalement de nuit

Le castor s'attaque occasionnellement à des arbres imposants comme ce peuplier tremble. (A. Delvaux)

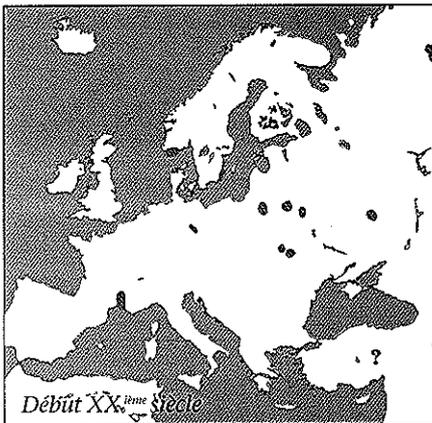




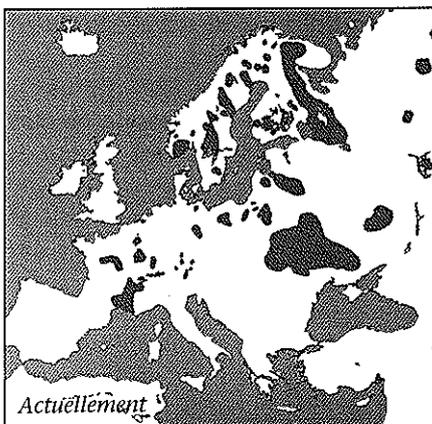
XI^{ème} siècle



XVIII^{ème} siècle



Début XX^{ème} siècle



Actuellement

La répartition du castor en Europe au fil des siècles (d'après G. Véron).

qu'il s'active pour entreprendre ses travaux de bûcheronnage et d'aménagement. Mais attention, nous sommes bien loin de l'image que la plupart d'entre nous se représente de notre bâtisseur. Ici, pas de hutte si caractéristique, comme en Amérique du Nord, ou de barrages impressionnants par la taille et l'ampleur du travail effectué. Juste quelques branches entassées pour servir de provisions et un terrier creusé dans les berges pour s'abriter, élever sa portée et passer l'hiver.

Selon l'étendue, la richesse et la composition du milieu qu'il habite, le castor entreprend des travaux plus ou moins conséquents. La plupart de ceux-ci sont principalement destinés à maintenir le niveau d'eau sur son territoire. En effet, si le cours d'eau occupé par le castor est de profondeur suffisante et de débit régulier, il est inutile pour l'animal d'ériger une retenue d'eau pour maintenir l'entrée de son refuge sous le niveau de l'eau. Sans autres indices, il serait alors bien difficile de remarquer la présence du bièvre.

L'eau représente pour le rongeur l'élément sécurisant dans lequel il se déplace avec le plus d'habileté. En effet, dans ce milieu, il est plus ou moins à l'abri des prédateurs et évolue avec aisance. Par contre, à terre, il se montre assez lent et balourd.

LE BARRAGE

Lorsque le niveau de l'eau doit être maintenu artificiellement, le castor aménage alors un barrage à l'aide des matériaux divers. Le matériau traditionnellement utilisé par le castor est bien entendu le bois colmaté par des amas d'argile et de pierres parfois assez lourdes que l'animal prélève à proximité ou amène à l'aide de ses pattes antérieures. Le bois utilisé pour ériger pareille construction est généralement du matériel de récupération - le bois vert y étant assez rare. Si celui-ci est utilisé, il aura été préalablement écorcé lors d'un précédent repas.

Le castor ne dispose pas les pièces de bois perpendiculairement au courant mais parallèlement à celui-ci. La base des branches se trouve donc en aval tandis que les fourches et ramifications forment un entrelacement propre à retenir les matériaux de colmatage. L'animal s'efforce de calfeutrer l'ouvrage en y poussant de

l'amont des débris végétaux récoltés au fond de l'eau ou cueillis sur les rives : feuilles mortes, touffes d'herbes, mousses et plantes aquatiques. Si le débit du cours d'eau le permet, il utilise également de l'argile, celle-ci étant lessivée s'il est trop fort. Avec le temps, les débris les plus divers, charriés par le cours d'eau, viennent s'entasser sur l'ouvrage.

LE CANAL

Bien moins connu que le barrage, le « canal » permet au castor d'accéder à des sources de nourriture situées au delà de la zone qu'il ose parcourir à pied sec. En effet, notre rongeur ne s'aventure guère sur la terre ferme, rarement à plus d'une trentaine de mètres de la rive. En donnant accès, par voie d'eau, à des ressources alimentaires convoitées, le canal lui permet de circuler dans un milieu où il se sent à l'aise et de transporter à moindre effort le bois coupé. Une fonction non négligeable d'un pareil ouvrage est également de servir de voie de retraite lorsqu'un danger survient. Profond d'une quarantaine de centimètres et large d'une soixantaine à un mètre voire plus, ce boyau est suffisant à la progression du castor en plongée. Pour les aménager, le castor repousse les déblais sur les bords. Pour garder ces canaux fonctionnels, le rongeur veille sans cesse à maintenir le niveau de l'eau constant et réalise, si nécessaire, de petits barrages.

LE TERRIER

Contrairement à son cousin américain, notre castor construit rarement une hutte de branchages mais préfère un terrier dans la berge du cours d'eau. Celui-ci est généralement creusé sous une berge abrupte. L'entrée, immergée, est le plus souvent amorcée par une souche ou un amas de racines dénudées par les crues. Un évent recouvert de branchages en surface assure l'aération du terrier. Lorsque la nature du terrain ne permet pas de creuser les berges, le castor érige alors une hutte, amas de bois dans lequel la loge est aménagée à l'intérieur. Cette dernière est recouverte d'une litière constituée de longues échardes sèches de bois prélevées sur une buche amenée dans la hutte. En effet, il serait bien inutile de



tailler ces copeaux de bois à l'extérieur puisqu'ils se mouilleraient si le rongeur les amenait dans sa loge.

UN TERRITOIRE DÉFENDU

Bien entendu, un milieu si patiemment aménagé et remodelé doit être signalé aux autres familles. Le *castoréum*, émis comme nous l'avons vu au niveau des glandes, assurerait en grande partie ce rôle puisque le castor dispose sur son territoire de véritables bornes où les dépôts sont régulièrement renouvelés. Si un castor étranger viole cet emplacement sacré, l'occupant des lieux le recouvre immédiatement de ses sécrétions. Ces bornes sont souvent placées à des endroits stratégiques comme des confluent de rivières, sentiers, berges, et autres lieux d'importance.

D'autres signes, issus de l'activité du bièvre renseignent de l'appartenance du territoire, comme le cerclage de certains arbres, l'abattage d'autres, les marques de dents, ...

DU SAULE ET D'AUTRES VÉGÉTAUX AU MENU

Exclusivement végétarien, le régime alimentaire du castor dépend avant tout de ce qu'il trouve sur son territoire au fil des saisons. Au printemps et en été, il se nourrit essentiellement de plantes herbacées, qu'elles soient aquatiques ou non (joncs, massettes, pétasites, rhizomes divers, ...), de feuilles et de rameaux de différentes essences. Ces aliments sont consommés sur place ou emmenés au « réfectoire », endroit situé sur la berge ou à proximité, où le castor se tient d'habitude et dénudé d'obstacles pour faciliter sa fuite en cas de danger. Ces réfectoires sont d'ailleurs reconnaissables aux restes de repas qui le jonchent.

En hiver, le bièvre consomme davantage de matériel ligneux comme des écorces ou des branchages. Une partie de ceux-ci ont été mis en réserve par l'animal, à proximité de son terrier, au cours de l'année. Les essences ligneuses les plus appréciées du castor sont les essences à croissance rapide

Le bièvre se nourrit essentiellement d'essences de faible valeur commerciale. De plus, dans un milieu naturel, le castor utilise au mieux les diverses ressources qui s'offrent à lui.
(A. Delvaux)

comme le saule et le peuplier mais il consomme également le frêne, le bouleau, le sorbier, l'aulne, le noisetier et s'en prend aussi aux arbres fruitiers des vergers.

Le castor est *caecotrophe*, comme le lapin, c'est-à-dire qu'après un premier transit à travers le système digestif, le bol alimentaire est directement réingéré. Ce n'est qu'après ce deuxième passage qu'il y a expulsion de ce que l'on appelle couramment les « crottes vraies ». Ce système de digestion particulier assure une meilleure assimilation de la cellulose et de la lignine, substances très difficilement digérables.

UN AGILE BUCHERON

Le castor peut en effet s'attaquer à des arbres de grande dimension atteignant

UN ANIMAL MÉCONNU

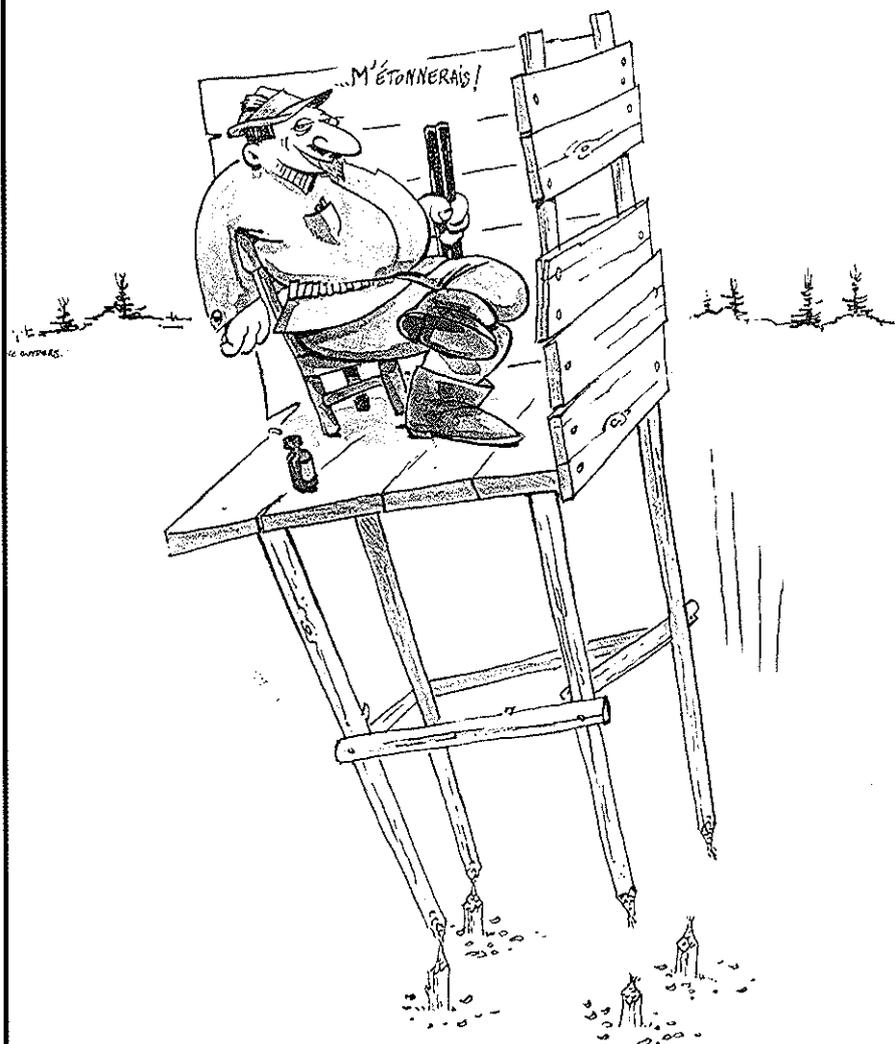
Les habitudes discrètes et la biologie particulière du castor lui ont valu, au cours des siècles mais de nos jours également, d'être affublé de toutes sortes de caractéristiques particulières, souvent erronées à cause de notre méconnaissance à son sujet.

Ainsi, au Moyen-Âge, le castor était-il considéré comme un poisson, à cause de sa queue composée d'écaillés. À cette époque il était donc permis de le consommer le vendredi ou les jours de carême. Un peu plus tard, dans les pays germaniques, on retrouve des écrits mentionnant que l'animal se sert de sa queue pour pêcher : « en l'immergeant, sort de cette masse grasse, des gouttes huileuses ; et lorsque les poissons s'en approchent, il se retourne et les happe ». L'auteur de l'époque semblait tout ignorer du régime végétarien de notre rongeur et du castoréum. On imaginait aussi à l'époque que le bièvre se servait de sa queue pour ses constructions, comme le maçon de sa truelle.

On entend également souvent que les dents du castor poussent continuellement et qu'il doit sans cesse ronger pour les user. C'est plutôt par un mouvement continu qu'elles s'usent, comme chez bien d'autres mammifères d'ailleurs.

Plus récemment, certains auteurs affirment volontiers que le castor prend soin de diriger la chute de l'arbre vers la rivière. Cette caractéristique semble erronée car nous avons vu que c'est le vent qui se charge le plus souvent de venir à bout du travail entamé par l'animal. De plus, un observateur un peu attentif remarquera sans doute que les arbres croissant au bord de l'eau sont souvent inclinés vers elle, parce qu'attirés par la lumière. Coupés par le castor, ils ne peuvent que tomber dans cette direction.

LE CASTOR DE RETOUR EN ARDENNE ?



Michaël Cuypers - 1er prix du concours "Caricachasnat" 1998 - © Fondation St-Hubert

parfois plus de 40 cm de diamètre. L'arbre choisi par celui-ci est rarement mis à terre à coups de dents. Le pivot central subsiste et c'est le plus souvent le vent qui se charge de terminer le travail entamé par le rongeur les nuits précédentes, mettant ainsi à portée de mâchoires la tendre et jeune écorce ainsi que les bourgeons dont l'animal se nourrit. Par une analyse plus judicieuse des coups de dents effectués pour abattre l'arbre, on remarque que chacun d'entre-eux est donné perpendiculairement à l'axe de la tige. Cela signifie que le castor entame la base de celui-ci en appui sur ses pattes arrières et sa queue, les pattes antérieures posées sur le tronc et la tête

tournée à angle droit afin que les incisions soient réalisées dans les règles de l'art.

Pour débiter une matière aussi dure que le bois, il semble crocheter ses incisives supérieures dans ce dernier pour s'en servir comme appui, tandis que les incisives inférieures travaillent seules par des mouvements lents et puissants, tels de véritables ciseaux à bois.

Lorsqu'il s'attaque à un arbre de belle dimension, le castor met parfois plusieurs nuits, voire semaines, pour effectuer ce travail d'abattage. Et souvent, il encroue accidentellement, tel un bûcheron maladroit, un certain nombre d'arbres. Il peut alors parfois

recommencer le travail sur le même pied. Dans le cas d'une tige d'arbuste, le rongeur essaye de tirer celle-ci pour la désencrouer. Malgré ses impressionnantes capacités, le castor s'en prend le plus souvent à des arbres de trois à dix centimètres de diamètre.

Les copeaux amoncelés au pied de l'arbre convoité sont eux aussi très caractéristiques : ils sont épais d'un demi-centimètre et longs de cinq à dix centimètres. Ils ne sont pas lisses mais fendus en écailles car un copeau ne tombe pas à chaque coup de mâchoires mais est le résultat d'une multitude de coups. Les copeaux sont bouclés et enroulés en demi-cercle, à contre-fil, nous l'avons vu, ce qui les différencie de ceux d'un rabot ou des ciseaux de l'ébéniste.

SE PROTÉGER CONTRE D'ÉVENTUELS DÉGÂTS

Avec le retour du castor dans nos régions, se pose la question des dégâts qu'il pourrait commettre. Avant de voir les moyens simples à mettre en œuvre pour s'en protéger, il faudrait juste insister sur le fait que, s'il occupe un cours d'eau bordé d'une riche végétation naturelle croisant sur des berges tout aussi naturelles, le castor ne fait aucun dégât à proprement parler puisque ses prélèvements sont inférieurs, au terme d'une année, à la production du biotope où il vit.

De plus, dans un tel milieu, il se contentera de végétaux et d'essences non commerciales, comme le saule par exemple.

Quelques mesures simples de protection sont envisageables pour se prémunir contre d'éventuels dégâts de castor dans les pépinières, vergers et autres plantations économiques ou paysagères. La première idée est qu'il est parfaitement inutile de protéger les arbres ou plantations qui se situent à plus de trente mètres du cours d'eau. En effet, nous avons vu que le castor se sent vulnérable à terre, il ne s'éloigne donc pas davantage de son élément favori, où il revient précipitamment en cas de danger. S'aventurer plus loin est une expérience que le bièvre ne tentera pas. Ceci d'autant plus si l'animal rencontre des arbres parfaitement protégés dans les premiers mètres, il ne traversera jamais un tel espace pour s'attaquer à des plantes plus lointaines.

Nos voisins français mentionnent l'utilisation de répulsifs comme moyen de dissuasion. Ces produits, semblables à ceux utilisés pour les lapins et lièvres, sont pulvérisés sur les bordures sujettes à dégâts ou badigeonnées sur des supports en toile. Pour les accès de berge, nos voisins recommandent d'utiliser un mélange d'eau et de chaux additionné de fuel, d'huile de lin ou de sable. D'utilisation rapide et facile, ces produits ont l'inconvénient de n'offrir qu'une protection temporaire et ne résolvent pas les problèmes à long terme. De plus, ils devront être utilisés parcimonieusement et de manière réfléchie pour éviter tout risque de pollution.

Pour protéger des plantations aux arbres espacés, comme les peupleraies ou les pépinières, il suffit de disposer autour de chaque plant un manchon de grillage « à poules » sur une hauteur de quatre-vingt centimètres à un mètre. Ce dispositif sera renforcé de deux tuteurs pour garantir une certaine rigidité à l'ensemble. D'installation facile et rapide pour un coût négligeable, ce système procure une protection totale et durable des arbres.

Lorsqu'il s'agit de protéger un verger de basses tiges où les branches basses sont à portée de mâchoires, ou toute autre plantation basse et dense, le meilleur moyen est de clôturer la parcelle concernée, mais seulement du côté de la rivière d'où montent les castors. Le grillage doit avoir une hauteur de 80 cm environ avec un rabat au sol d'une vingtaine de centimètres maintenu par des piquets enfoncés dans le sol. Celui-ci devra être prolongé à



Les compétences de gestionnaire du castor pourraient utilement être mises à profit en une gestion plus naturelle des fonds de vallées ardennaises par exemple. (A. Delvaux)

Même les sites les plus anodins pourront, après le passage du castor, se révéler d'une autre richesse. (A. Delvaux)



Visage A. - Diácontact
Wildlife Pictures

chaque extrémité, d'un retour à angle droit sur une dizaine de mètres vers la plantation et non vers la rivière. En effet, notre rongeur n'aura pas l'instinct de faire le tour du dispositif. Si par un hasard extraordinaire, le castor se retrouvait « renfermé », il serait si embarrassé pour en sortir et retourner à la rivière qu'il n'y reviendrait jamais. La clôture ne devra pas être trop haute et devra prendre en compte le passage des promeneurs et des pêcheurs par exemple. Ce type de protection se montre très efficace pendant très longtemps mais ses principaux inconvénients restent son installation et son coût.

Citons enfin la clôture électrique à un seul fil, semblable à celle utilisée pour la protection des cultures contre le gibier. Ce type de dispositif est utile dans le cas de longueur importante à protéger ou de protection temporaire. Son installation est rapide et facile mais nécessite un désherbage et un contrôle régulier du système.

LE CASTOR, UNE HISTOIRE BELGE

Outre les quelques fossiles qui témoignent de la présence passée du castor dans nos régions, les preuves les plus

flagrantes se retrouvent dans les noms de nombreuses localités de notre pays. Des antités comme Beveren, Bièvre, Bierges, Biesmes, Buvrines, ... doivent leur nom au castor.

Dans notre pays, le bièvre était probablement plus abondant en Basse-Belgique où il aurait survécu jusqu'au Moyen-Âge et se serait maintenu le long de la Meuse jusqu'au 18^{ème} siècle. Une dernière dépouille du bièvre est rapportée en 1848 dans le Brabant et certains affirment qu'une population se serait maintenue en Lorraine belge jusqu'en 1880. Malgré ces mentions, il est certain que la population belge de castor était déjà gravement réduite au 16^{ème} siècle et que de petites populations isolées aient pu se maintenir plus ou moins bien jusqu'en 1880.

UN RONGEUR SUREXPLOITÉ

Pendant des siècles, en Europe comme en Amérique du Nord, le castor a été chassé. Il fût essentiellement pourchassé pour sa fourrure d'excellente qualité mais également pour sa viande et le *castoréum*. Peu d'animaux sauvages ont eu autant d'influence sur l'exploration du Nouveau-Monde, son histoire et

Inutiles lors de la nage et repliées sous le corps à ce moment, les pattes antérieures du rongeur, aux doigts opposables, deviennent précieuses et indispensables pour manipuler des objets ou pour prendre soin du pelage.

son économie que le castor d'Amérique du Nord. Chez nous, la surexploitation a été la seule et unique cause de son déclin et de sa disparition. En effet, la peau du bièvre, de qualité remarquable, se vendait autrefois à prix d'or, jusqu'à dix fois plus qu'une peau de loup, de loutre ou de renard. La convoitise du *castoréum* serait également responsable de sa disparition de la plupart des régions d'Europe, y compris dans notre pays. Cette huile, considérée à l'époque comme panacée universelle contre divers maux, était utilisée en parfumerie et en pharmacie. Notons enfin que la viande du rongeur était aussi abondamment consommée. L'augmentation, au fil des siècles, de la population humaine, et son besoin d'espace aura finalement raison de nos derniers castors.

En Europe, l'espèce était encore répandue jusqu'au Moyen-Âge. À partir de cette époque la chasse et l'expansion humaine ont commencé à clairsemer

ses populations. Ainsi, elle fut probablement extirpée de Grande-Bretagne au 12^{ème} siècle et d'Italie au 16^{ème} siècle. Partout ailleurs, on notait sa disparition, comme en Allemagne et en Autriche où l'espèce disparaît au 19^{ème} mais survécut jusque dans les années 1820-1825 en Suisse et aux Pays-Bas. À cette époque, la répartition du castor français se limite au bassin du Rhône et en Camargue. Deux siècles plus tôt, il était pourtant encore très abondant.

LE RETOUR DU CASTOR

Le vingtième siècle verra de plus heureuses initiatives pour le bièvre. Dès 1909, trois départements français (Gard, Vaucluse et les Bouches-du-Rhône) adoptent, par décret, la protection du castor. Celle-ci sera d'ailleurs étendue au niveau national en 1968. Ces mesures permettent à la population du Rhône, estimée à une centaine d'individus au début du siècle, de recoloniser progressivement tout le bassin Rhodanien. Le développement de cette population française permit d'approvisionner de nombreux projets de réintroduction tant sur le territoire national qu'à l'étranger. Ainsi, la Suisse engage dès 1950 une telle opération. D'après un recensement effectué entre 1991 et 1993, ce pays compte près de 350 indi-

vidus, soit deux à trois fois plus qu'au début des années '80. La France à partir des années '60 envisage de repeupler d'autres départements, l'Allemagne emboîte le pas dans les années '70. Les derniers cas de réintroduction concernent nos voisins nordiques puisqu'en 1988, des castors sont réintroduits avec succès dans le Brabant hollandais, dans le Biesbosch, un territoire de quelques 3.000 hectares entre terre et eau.

En un peu moins d'un demi-siècle la population européenne a connu un regain spectaculaire puisque actuellement elle atteint le chiffre d'environ 50.000 individus. Regrettons simplement que certaines réintroductions, notamment dans le nord de l'Europe mais aussi dans l'Yonne en France, aient été effectuées à partir de castors de souche nord-américaine.

CHEZ NOUS, ENFIN

Initié voici quelques années, la réintroduction du castor en Allemagne a permis le développement d'une population dans la région frontalière de l'Eifel. Suite à son expansion, quelques individus ont bien vite été signalés à nos frontières et l'on était en droit d'espérer qu'ils profiteraient d'un méandre de cours d'eau pour s'installer chez nous. Chose que le castor vient de faire puisqu'il s'est installé

dans un coin reculé des Hautes-Fagnes depuis un an environ.

QUEL RÔLE A-T-IL À JOUER ?

Le retour récent du castor nous permet d'insister sur son rôle écologique. Ainsi, en remaniant l'habitat qu'il occupe, notre rongeur favorise la diversité. Certains n'hésitent pas à le qualifier de créateur de biotope. En effet, en éclaircissant les bords des cours d'eau, il influence positivement la vie aquatique et permet la stabilisation des berges qui sont alors renforcées par le recepage fréquent des souches. Ses travaux ont un effet positif sur le débit des rivières et créent des zones de frai pour les poissons. Ils développent un milieu de vie très intéressant pour de nombreuses espèces animales comme les batraciens, les oiseaux et les mammifères qui profitent largement du savoir-faire de ce gestionnaire expérimenté.

C'est le plus souvent le vent qui se charge de terminer le travail entrepris par le castor. On remarque d'ailleurs que les coups de dents, réalisés à contre-fil, ont laissé le pivot central intact. Pour débiter un tronç de cette taille, le rongeur a besoin de plusieurs jours voire quelques semaines. (A. Delvaux)



LE CASTOR EN BELGIQUE, UN SUJET BRULANT

Bien avant que le castor ne soit signalé à nos frontières, se posait déjà la question relative à son éventuelle réintroduction dans notre pays. Plusieurs initiatives, émanant de divers groupes de naturalistes et d'associations, ont vu le jour mais n'ont pas abouties.

Depuis plusieurs mois pourtant deux associations, regroupées pour la même cause, la *Ferme des castors* (071/74 04 75) d'Achille Verschoren à Aiseau-Presles et le *Projet Rangers* d'Olivier Rubbers, ont décidé de reprendre le flambeau. « Notre projet poursuit plusieurs objectifs. D'une part, informer le public que le retour du castor est envisageable et lui expliquer son importance dans l'écosystème rivière. D'autre part, faire pression sur les autorités compétentes pour accélérer le retour de l'animal dans notre pays » explique Achille Verschoren et de rajouter « son extension, à partir des quelques individus présents à notre frontière semble improbable puisque cette petite population est limitée au bassin hydrographique du cours d'eau qu'elle occupe. En aucun cas elle ne trouvera les moyens de passer d'un bassin à l'autre. Pour s'étendre à l'ensemble du territoire wallon, le castor doit être impérativement réimplanté dans d'autres régions ». Dès lors, l'association Rangers-Castors s'attelle à mener à bien cette entreprise. « À l'heure actuelle, tous les éléments semblent plaider en faveur du castor. Le public est généralement favorable au retour de ce sympathique rongeur, les causes de sa disparition sont aujourd'hui supprimées et le milieu favorable à l'espèce. La seule barrière qu'il reste à franchir, et elle est de taille, est une barrière administrative » souligne le responsable de la maison hennuyère. En effet, la Région Wallonne ne l'entend pas de cette manière. Elle revendique la décision et l'éventuelle organisation d'une telle réintroduction. « Tout projet de cette nature ne doit en aucun cas être exécutée de manière hâtive. La réintroduction d'une espèce dans son milieu doit faire l'objet d'études d'impact approfondies et il faut se donner le temps de réfléchir, répondre à de nombreuses questions pour assurer une plus grande probabilité de réussite d'une éventuelle opération de ce type » souligne-t-on du côté du Ministre.

De même, Roland Libois, professeur à l'Université de Liège, régulièrement consulté pour des dossiers concernant les mammifères émet des réserves quant à ce projet de réintroduction. Pour lui, il n'est plus question, aujourd'hui, de réintroduire le castor à tout prix, comme il y a quelques années : « Dire que le castor ne passera pas d'un bassin versant à l'autre, pour coloniser d'autres rivières, est erroné. À partir du moment où la population présente à l'est de notre pays aura atteint une dynamique d'expansion suffisante, des individus vont s'aventurer ailleurs. Il faut juste lui laisser le temps, vingt ou trente ans, peut-être moins ». Et de rajouter : « le Viroin ne semble pas le meilleur endroit pour une éventuelle réimplantation puisque le castor peut être plus utile ailleurs, en tant que gestionnaire de fonds de vallées en Ardenne par exemple. Mais de toute façon, cette opération doit se faire de manière réfléchie, après études approfondies et en concertation avec les organismes responsables, les associations de protection de la nature ».

Lorsque le débit du cours d'eau est trop irrégulier ou trop faible et risquerait, à l'étiage, de dévoiler l'entrée de son terrier, le castor aménage un barrage constitué d'un entassement de branchages, d'argile et de pierres. (A. Delvaux)

La suite allait pourtant prendre une autre tournure puisque très récemment, l'association Rangers-Castors prenait l'initiative de réimplanter quelques individus dans la partie française du Viroin, près de la frontière. Critiquée par ses opposants, cette opération devra faire l'objet d'une attention accrue de la part des différentes parties intéressées. Si les castors relâchés survivent et établissent leurs quartiers à quelques pas de notre pays, celui-ci sera, tant au sud qu'à l'est, cerné de deux noyaux de populations, viables ou non ? Affaire à suivre...

A. DELVAUX



LE CASTOR ET SON ROYAUME,

Sous le règne de Louis XV, le castor fut réintroduit en France. Mais son retour fut éphémère. En 1792, le castor fut exterminé en France. Il ne réapparut qu'en 1872, grâce à l'initiative de Maurice Blanchet, un naturaliste belge. Depuis, le castor a réoccupé son royaume. Mais son retour a été éphémère. En 1998, le castor a été réintroduit en Belgique. Il ne réapparut qu'en 1998, grâce à l'initiative de Maurice Blanchet, un naturaliste belge. Depuis, le castor a réoccupé son royaume.

